



- 1 La démarche DEFI au DFJ →p.1
- 2 Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) →p.2
- 3 Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) →p.2
- 4 Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) →p.3
- 5 Service d'enseignement spécialisé et d'appui à la formation (SESAF) →p.3
- 6 Service de protection de la jeunesse (SPJ) →p.4
- 7 Service des affaires culturelles (SERAC) →p.4
- 8 Secrétariat général (SG) →p.5

1 *La démarche DEFI au DFJ*

Le programme de législature et la planification financière 2006 – 2008 témoignent de la volonté du Conseil d'Etat d'équilibrer les finances cantonales à l'horizon 2007. Le déficit structurel une fois absorbé, le Conseil d'Etat retrouvera une marge de manœuvre politique et décisionnelle; il sera à nouveau possible de dégager des ressources pour lancer de nouveaux projets, en respectant les dispositions de l'article 163 de la Constitution vaudoise concernant les charges nouvelles. Mais pour que cet objectif soit atteint, il convient que diverses actions soient entreprises.

DEFI, une action parmi d'autres

La démarche de réexamen du fonctionnement et des prestations de l'Etat, plus connue sous le nom de «DEFI», est l'une des actions entreprises par l'Etat de Vaud. Elle est accompagnée d'autres mesures, telles que la stabilisation des charges du budget 2006 au même niveau que celles du budget 2005 (à l'exception des augmentations liées à la convention salariale 2005-2008, ainsi que la prise en compte des effets démographiques plafonnée à 0,25% des dépenses de formation, de santé et sociales enregistrées dans le budget 2005), une nouvelle répartition des charges entre les communes et l'Etat, et

la poursuite de l'action de réduction de 300 ETP au sein des effectifs de l'Etat d'ici à 2007.

Contrairement aux démarches d'économies antérieures, DEFI couvre l'ensemble des potentiels d'assainissement et d'amélioration, à savoir la simplification des structures et des processus de travail, la suppression ou la réduction de prestations, les économies ou les revenus supplémentaires. Les cibles globales sont de 60 mios pour 2006 et 60 mios pour 2007.

DEFI et DFJ

L'ensemble des mesures proposées par le Conseil d'Etat remplit l'objectif des 60 mios, puisque le total des mesures se monte à 60,35 mios. Le Département de la formation et de la jeunesse a contribué à cet effort à hauteur de 12,242 mios, répartis entre ses différents services. Le DFJ n'ayant guère de possibilités d'augmenter ses revenus, la plupart des mesures portent sur des harmonisations des pratiques en vigueur au sein des différents services, des simplifications de structures ou de processus, et enfin des économies. Cependant, j'ai attaché une attention toute particulière à la protection des missions premières du Département. De plus, il faut souligner que les propositions portant, au sein des différents

ordres d'enseignement, sur des aspects touchant au rythme de l'année scolaire, n'auront d'effet qu'à partir de la rentrée scolaire 2006-2007. L'entrée en vigueur des autres mesures se fera conformément au calendrier budgétaire 2006. Enfin, je tiens à préciser que compte tenu de la taille du département, les décisions impliquant des suppressions ou des redimensionnements de postes ne devraient provoquer aucun licenciement.

Le travail de chacun

L'ensemble des mesures présentées par le DFJ, petites et grandes, est le fruit du travail intense de chacun. Par ce message, je tiens à vous faire part de mes plus vifs remerciements, tout en vous assurant que ma première préoccupation est le maintien de la qualité des prestations dispensées par l'intermédiaire des collaboratrices et collaborateurs du Département.

Anne-Catherine Lyon,
cheffe du DFJ

2 Enseignement obligatoire (DGEO)

Six mesures concernent la DGEO:

intitulé	économie 2006	ETP
Renégociation des contrats avec les fournisseurs suite au transfert EtaCom sur la location d'objets mobiliers	800'000	--

Economies réalisées en raison des prix préférentiels obtenus par l'Etat sur les contrats des fournisseurs transférés des communes par EtaCom.

intitulé	économie 2006	ETP
Ajustement des frais de formation professionnelle du personnel aux comptes des dernières années	500'000	--

Cet ajustement résulte des coûts réels occasionnés par la formation continue des collaboratrices et collaborateurs du service au cours des dernières années.

intitulé	économie 2006	ETP
Adaptation du budget des fournitures scolaires	1'600'000	--

Adaptation du coût estimé des fournitures scolaires au coût réel observé dans les comptes 2004.

intitulé	économie 2006	ETP
Suppression de la subvention cantonale à l'école Suisse de Domodossola	60'000	-0.5

Crée au moment du percement du tunnel du Simplon, cette école était prévue pour recevoir les enfants des personnes travaillant à cet ouvrage. Elle n'a plus aujourd'hui de raison d'être subventionnée par le Canton de Vaud.

intitulé	économie 2006	ETP
Harmonisation cantonale de la norme d'encadrement des élèves durant la consommation du repas préparé en classe d'économie familiale	480'000	-4

Les cours d'économie familiale comprenaient deux périodes pour préparer le repas, puis deux autres périodes pour le consommer sous la surveillance de l'enseignant. Il ne sera consacré plus qu'une période pour cette seconde partie. Cette norme a déjà été spontanément appliquée dans une dizaine d'établissements.

intitulé	économie 2006	ETP
Adaptation technique du coût de la période	1'180'000	--

Adaptation du coût estimé de la période au coût réel observé dans les comptes 2004.

3 Enseignement postobligatoire (DGEP)

Neuf mesures concernent la DGEP:

intitulé	économie 2006	ETP
Harmonisation aux standards cantonaux en matière de frais professionnels	150'000	--

Les questions de frais de transports, de parc et de repas notamment sont harmonisées en fonction des coûts réels observés dans les comptes des années précédentes.

intitulé	économie 2006	ETP
Généralisation des classes itinérantes	0	--

Une occupation optimale des locaux existants est possible en généralisant le principe des classes itinérantes. Ceci permet de ne pas laisser de classes vides pendant des heures de cours.

intitulé	économie 2006	ETP
Rationalisation et regroupement des filières de formation	236'000	-1.3

Le choix offert aux élèves quant aux options spécifiques et complémentaires, ainsi que pour les formations spéciales, sera limité. Le but est de ne pas ouvrir de classes qui comprendraient trop peu d'élèves.

intitulé	économie 2006	ETP
Uniformisation à deux périodes hebdomadaires de la dotation de l'éducation physique en première année	360'000	-2.2

Les classes de deuxième et troisième années comprennent déjà 2 périodes hebdomadaires de sports. Les premières années seront mises au même standard.

intitulé	économie 2006	ETP
Réduction de la charge de travail administratif des doyens par transfert partiel des tâches auprès des employés d'administration au sein des gymnases	20'000	+0.2
Réduction de la charge de travail administratif des doyens par transfert partiel des tâches auprès des employés d'administration au sein des établissements de formation professionnelle	714'000	+3.0

Le but du transfert de certains travaux de secrétariat et de logistique au personnel administratif permet de décharger les doyens afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission de direction.

intitulé	économie 2006	ETP
Harmonisation du système de remplacement au sein de la DGEP	500'000	--

Les absences de moins de trois semaines ne seront pas remplacées, comme cela est déjà le cas dans les gymnases.

intitulé	économie 2006	ETP
Harmonisation des subventions aux institutions de perfectionnement professionnel conformément aux standards de la Confédération	143'000	--

Des économies sont demandées aux institutions de perfectionnement professionnel du secteur privé par la diminution des subventions, au même titre que les économies qui touchent le secteur public.

intitulé	économie 2006	ETP
Réorganisation du secteur des écoles supérieures cantonales	100'000	-0.8

Cette mesure consiste notamment à regrouper des filières et à ouvrir des classes tous les deux ou trois ans selon les formations.

4 Enseignement supérieur (DGES)

Trois mesures concernent la DGES:

intitulé	économie 2006	ETP
Prise en charge par l'UNIL de l'effet de la convention salariale	1'470'000	--

Le Conseil d'Etat demande à l'UNIL de prendre en charge sur sa subvention annuelle les effets de la convention salariale (0.25%).

intitulé	économie 2006	ETP
Priorisation des tâches et missions au sein de la Haute Ecole vaudoise (HEV)	1'000'000	--

La mesure appliquée à la Haute Ecole vaudoise porte sur une modification de la répartition de l'enseignement au sein de la Haute Ecole d'ingénieurs et de gestion.

intitulé	économie 2006	ETP
Refondation de la HEP (adoption provisoire pour prise en compte dans le budget 2006)	1'500'000	--

Réorganisation des structures pédagogiques et de fonctionnement de la Haute Ecole pédagogique dans la perspective de sa refondation.

5 Enseignement spécialisé et appui à la formation (SESAF)

Sept mesures concernent le SESAFA:

intitulé	économie 2006	ETP
Allègement des tâches de direction et d'administration des écoles d'enseignement spécialisé	200'000	--

Poursuite d'une démarche en cours annoncée dans le budget 2004, portant sur la rationalisation de la gestion des institutions.

intitulé	économie 2006	ETP
Suppression du loyer payé à des tiers suite au déménagement de l'Office cantonal des bourses d'étude et d'apprentissage au BAP	60'000	--

Regroupement des offices du SESAFA dans des bâtiments appartenants à l'Etat.

intitulé	économie 2006	ETP
Augmentation de la facturation à l'Assurance-Invalidité des cas qui en relèvent suite à EtaCom	300'000	--

Avant la reprise des prestations par le canton, les administrations communales ne facturaient que peu ou pas les prestations logopédiques à l'AI. La taille de l'organisation cantonale permet d'optimiser les procédures et de profiter de tous les droits ouverts par l'AI.

intitulé	économie 2006	ETP
Amélioration de la gestion administrative de l'Office cantonal des bourses d'étude et d'apprentissage	71'000	--

Amélioration de la gestion administrative de l'Office.

intitulé	économie 2006	ETP
Facilitation de l'accès au fonds de prévention et redéfinition des critères de financement des actions de prévention	50'000	--

Meilleure gestion des procédures d'accès au fonds de prévention.

intitulé	économie 2006	ETP
Amélioration du service du contentieux de l'Office cantonal des bourses d'étude et d'apprentissage	100'000	--

Mise en place d'un nouveau logiciel informatique permettant un meilleur suivi des débiteurs.

intitulé	économie 2006	ETP
Analyse de la structure, de l'organisation et du rattachement de l'Office des écoles en santé : mission et prestations.	100'000	-0.7

Réorganisation de l'office suite à un départ naturel.

6 Protection de la jeunesse (SPJ)

Sept mesures concernent le SPJ:

intitulé	économie 2006	ETP
Simplification de la procédure d'engagement du Fonds d'aide à la jeunesse	0	--

La procédure d'engagement du Fonds d'aide à la jeunesse était auparavant exclusivement de la compétence du Conseil d'Etat. Elle est désormais du ressort du chef de service pour les montants inférieurs à 200'000 francs, et de la cheffe du DFJ pour les montants inférieurs à 500'000 francs.

intitulé	économie 2006	ETP
Suppression de la subvention pour Tel-Me (émancipation de Terre des Hommes) (doublon avec Pro Juventute)	25'000	--

Le canton alloue à Terre des Hommes une subvention depuis 1991 pour l'administration et l'activité d'une ligne téléphonique d'urgence d'aide aux enfants. La Confédération ayant mandaté Pro Juventute pour la même mission pour tout le territoire national, et Pro Juventute ayant mandaté de son côté Terre des Hommes, la subvention cantonale n'était plus utilisée dans son but premier. Elle est donc supprimée.

intitulé	économie 2006	ETP
Emoluments découlant des curatelles de surveillance des droits de visites	25'000	--

Un émolumenat allant de 500 à 1'500 francs au maximum a été institué pour chaque mandat. Le montant exact est arrêté selon le travail fourni.

intitulé	économie 2006	ETP
Emolument découlant des mandats d'évaluation en divorce	80'000	--

Un émolumenat allant de 300 à 1'000 francs au maximum a été institué pour chaque mandat. Le montant exact est arrêté selon le travail fourni.

intitulé	économie 2006	ETP
Optimisation des recettes découlant des contributions parentales	50'000	--

La réorganisation administrative de la gestion des contributions parentales lors de placements d'enfants permet une augmentation des recettes.

intitulé	économie 2006	ETP
Augmentation des émoluments perçus pour le dossier d'évaluation des candidats à l'adoption	15'000	--

Les émoluments perçus auprès des candidats à l'adoption sont augmentés selon les limites du barème en vigueur, soit 1'000 francs maximum.

intitulé	économie 2006	ETP
Renonciation à l'introduction du régime de surveillance et d'autorisation pour les haltes-jeux des espaces commerciaux, des fitness et des jardins d'enfant touristiques	0	--

La renonciation à la surveillance des haltes-jeux des espaces commerciaux, des fitness et des jardins d'enfant touristiques permet à l'Etat de ne pas engager les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette surveillance.

7 Affaires culturelles (SERAC)

Sept mesures concernent le SERAC:

intitulé	économie 2006	ETP
Amélioration et simplification de la procédure d'octroi de subventions	0	--

Le niveau de décision pour l'octroi de subvention passe de la compétence du Conseil d'Etat à celle de la cheffe de département, ce qui simplifie et améliore largement le processus.

intitulé	économie 2006	ETP
Augmentation des recettes d'entrée Rumine-Arlaud	40'000	--

Le forfait général permettant la visite des musées hébergés au Palais de Rumine et à l'Espace Arlaud (hormis les expositions temporaires) passe de CHF 5.- à 8.-. Le nouveau tarif correspond aux standards de prix pour les entrées de musées.

intitulé	économie 2006	ETP
Gestion par mandat de mission: enveloppe budgétaire sur 4 ans	50'000	--

Ce type de gestion permet une utilisation plus rationnelle des ressources générant des résultats positifs pouvant être réinjectés dans les activités des musées.

intitulé	économie 2006	ETP
Modification de la procédure d'étiquetage à la bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	5'000	--

Changement de type de colle et de la technique du collage des étiquettes dont la BCU équipe les livres pour leur classement dans les rayonnages.

intitulé	économie 2006	ETP
Diminution du nombre de rappels aux lecteurs	10'000	--

La diminution du nombre d'envois de rappel permet des économies temporelles pour le traitement du courrier ainsi que financières pour les frais postaux liés à ces envois.

intitulé	économie 2006	ETP
Renoncement à l'enquête de satisfaction périodique	10'000	--

La BCU cesse de sonder annuellement ses usagers sur la qualité de ses diverses prestations.

intitulé	économie 2006	ETP
BCU Dorigny - Photocopies: promotion l'utilisation des cartes CAMPUS plutôt que les cartes COPYCHECK	10'000	--

Sur le site de Dorigny, la BCU engagera les détenteurs de la carte Campus (qui permet de procéder à toute une série de paiements sur le site universitaire) à l'utiliser également pour leurs photocopies sur les machines de la BCU, plutôt que la Copycheck, qui coûte cher à la BCU qui doit en faire imprimer à ses frais un stock important chaque année.

8 Secrétariat général (SG)

Cinq mesures concernent le SG:

intitulé	économie 2006	ETP
Réorganisation du pool de secrétaires du secrétariat général	50'000	-0.5

Le pool de secrétariat du secrétariat général sera réorganisé en fonction des besoins du service.

intitulé	économie 2006	ETP
Augmentation des contributions des autres cantons romands et des exploitants de films pour les prestations de la commission cantonale vaudoise de contrôle des films	4'000	--

La commission cantonale des films analyse les films arrivant dans les salles, afin d'émettre les directives concernant les âges légaux d'entrée. Ses avis sont ensuite repris par d'autres cantons. Cette mesure est en lien direct avec la future loi sur le cinéma, actuellement en consultation.

intitulé	économie 2006	ETP
Ajustement des émoluments de la CETE (100.- à 200.-) aux frais administratifs	18'000	--

La commission des équivalences des titres d'enseignement perçoit un émoulement pour chaque demande. Ces émoluments seront dorénavant de 200 francs au lieu de 100.

intitulé	économie 2006	ETP
Réorganisation de l'URSP	54'000	-0.5

Réorganisation administrative de l'URSP en prévision d'un départ à la retraite.

intitulé	économie 2006	ETP
Réorganisation de l'OPES	100'000	-1

Réorganisation interne de l'OPES suite à la redéfinition de ses missions en tant qu'office payeur, et de l'implantation future d'un nouveau système informatique.

Impressum:

Editeur:

Département de la formation et de la jeunesse - Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne - Tél. 021 316 30 30

Adresse de la rédaction:

Département de la formation et de la jeunesse - Communication - Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne - Tél. 021 316 30 65 - E-mail info.sgdfj@vd.ch

Mise en page et graphisme:

Michael Fiaux

Diffusion:

Cette lettre d'information du DFJ est un numéro spécial, édité dans le cadre des mesures de communication liées à la démarche DEFI. La lettre d'information du DFJ est normalement éditée trois fois par année (mai, octobre, février). Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ. Elle est également disponible sur le site Internet du Département à l'adresse:

www.dj.vd.ch/publications/djinformations.html

Langage épicène:

Pour éviter les lourdeurs qu'en entraînerait la répétition systématique des termes masculins et féminins pour désigner des personnes, seul le genre masculin a été retenu comme genre générique. Les lectrices et les lecteurs voudront bien en tenir compte.